



Avignon, le 1<sup>er</sup> décembre 2020



**HPB HPB ???**

**Heures supplémentaires ?**

**Nooonnn.... Heures Plan Blanc !!!**

**Le décret 2020-1309 du 29 octobre 2020** règlemente les heures supplémentaires considérées comme des heures « Plan Blanc », entre la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020, avec des coefficients de majoration, selon la catégorie de l'agent.

La mise en place de ce décret stipule que lorsque l'OAT final de l'agent au 31 décembre 2020 est équilibré, la première heure supplémentaire qualifiée « HBP » est majorée selon les critères suivants :

- ↪ 14 premières heures supplémentaires majorées de 1,875.
- ↪ A partir de la 15<sup>ème</sup> heure : heures supplémentaires majorées de 1,905.
- ↪ Majoration de 150 % de l'heure supplémentaire lorsqu'elle est effectuée de nuit.
- ↪ Majoration de 100 % de l'heure supplémentaire lorsqu'elle est effectuée un dimanche ou un jour férié.

La direction du centre hospitalier d'Avignon impose aux agents la majoration des heures « plan blanc » après un OAT positif de + 7 heures, une décision délétère et injuste pour les agents.

**Comment être motivé et impliqué  
quand la direction se moque des agents  
et s'assoit sur la réglementation !!!!!!!!!!!**

Syndicat CGT du Centre Hospitalier d'Avignon  
305 Rue Raoul Follereau - 84902 Avignon  
04 32 75 33 28 - 06 59 00 97 69

E-mail: [syndicatcgt@ch-avignon.fr](mailto:syndicatcgt@ch-avignon.fr) - Facebook: Syndicat Cgch-avignon